



# Early Childhood Care and Education Authority

## Communiqué

Les parents dont les enfants auront 3 ou 4 ans au plus tard le 31 décembre 2019, pourront les inscrire pour la rentrée scolaire de janvier 2020 dans l'unité pré-primaire publique la plus proche de leur résidence. Les inscriptions se feront du mardi 10 septembre au lundi 30 septembre 2019 de 09h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.

L'inscription ne donne pas droit automatiquement à une place dans l'unité pré-primaire demandée. Au cas où il y aurait plus de demandes que de places disponibles dans une unité pré-primaire, l'ECCEA se réserve le droit d'allouer les places selon l'adresse de résidence de l'enfant et de proposer une alternative aux parents dont l'enfant n'aurait pas eu de place dans l'unité pré-primaire demandée.

Les parents doivent être munis de l'original de leur carte d'identité nationale et de l'original de l'acte de naissance de l'enfant et une preuve d'adresse.

Au cas où les documents requis ne sont pas disponibles, veuillez contacter le bureau de l'*Early Childhood Care and Education Authority* sur le 433-5885.

Le 04 septembre 2019